

Les atouts du centre

Une équipe pluridisciplinaire
 Un centre équestre de Saint Chély d'Apcher :
 Une cavalerie de tous niveaux et adaptée aux options
 et des infrastructures installées dans un environnement
 privilégié.
 Des partenaires nationaux, professionnels et
 spécialisés (vétérinaires, maréchaux ferrants, centres
 équestres ...)
 Un accompagnement individualisé tout au long de la
 Formation

Taux d'appréciation des bénéficiaires (2023) : 88,16 %
 Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie
 de formation (2023) : 83,33 %
 Taux d'insertion global dans l'emploi (2023) : 83,33 %
 Taux d'insertion dans le métier visé (2023) : 50,00 %
 Taux de réussite aux examens (2023) : 66,67 %

CFPPA de la Lozère

Site de Marvejols
 1, Avenue des Martyrs de la Résistance
 48100 Marvejols
 ☎ 04.66.32.02.39
 Mail : cfppa.lozere@educagri.fr

Contactez-nous Secrétariat

Site administratif de Langogne
 3 Place de la République
 48300 LANGOGNE
 ☎ 04.66.69.02.07

www.epl-lozere.fr



BP JEPS Educateur Sportif Mention Equitation

RNCP 40034

(Brevet Professionnel
 De la Jeunesse de l'Education
 Populaire et du Sport)
 Formation en continue
 Formation diplômante

- Ministère du sport et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Date de publication : 20/12/2024



Perspectives professionnelles & débouchés

Devenir moniteur d'équitation en tant que salarié ou responsable d'une structure équestre

Poursuite d'étude possible : Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DE JEPS)

Structure du diplôme

⊕ Diplôme d'Etat de niveau 4 délivré par le Ministère de la jeunesse et des sports

⊕ Evaluation en 4 Blocs de Compétences

Bloc 1 : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure

Bloc 2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

Bloc 3 : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances et des cycles d'apprentissage des activités équestres dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

Bloc 4 : Assurer les soins, la gestion et l'éducation des équidés ainsi que l'entretien des matériels pédagogiques spécifiques aux activités équestres

Possibilité de compléter ultérieurement avec une UCC Direction d'un accueil collectif de mineur

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences techniques et professionnelles pour :

Accueillir le public, animer la structure, assurer la promotion des activités

Participer aux soins quotidiens des équidés, à l'entretien du matériel et à la maintenance des installations

Evaluer la cavalerie et la travailler régulièrement pour assurer la sécurité des pratiquants et leur satisfaction

Modalités d'évaluation et de validation

Evaluations en 4 Blocs de Compétences

Possibilités de valider un ou des blocs de compétences

Modalités possibles d'adaptation du parcours. Nous contacter.

Parcours modulable selon le profil du candidat.

Contenu de la formation

Modalités pédagogiques :

Alternance des cours théoriques, pratiques et mise en situation professionnelle via les périodes en entreprise

Modules professionnels :

Connaitre le fonctionnement d'un centre équestre

Identifier les publics et adapter sa pédagogie

Mettre en œuvre un projet d'animation

Se perfectionner en techniques équestres

Gérer la cavalerie (soins, initiation maréchalerie, etc.)

Communiquer et s'exprimer en situation professionnelle

Modules techniques :

L'EPL possède les structures et le matériel nécessaire pour pratiquer la technique.

Un ordinateur portable est fortement conseillé.

Rythme et durée de la formation

Formation adulte à temps plein sur 9 mois

Une session par an - Période de la formation : septembre à juin

Parcours de formation : 900 h

540 h minimum en centre

360 h minimum en entreprise soit 11 semaines minimum

Le parcours de formation peut être individualisé selon les acquis académiques antérieurs

Lieux de formation multi sites :

- Site de la formation : Marvejols

- Plateau technique : Saint Chély d'Apcher.

Déplacements à prévoir.

Conditions d'admission

- Avoir 18 ans minimum
- Avoir un niveau galop 7
- Obtenir une attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)
 - Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités équestres de moins d'1 an
- Avoir validé des exigences préalables à l'entrée en formation (TEP ou CEP3)
- Etre porteur d'un projet professionnel

Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation et de positionnement, leurs aptitudes à la réussite du parcours de formation.

Recrutement à l'année.

Statuts et rémunération

Demandeur d'emploi

Salarié en CDD ou CDI : financement possible dans le cadre d'une reconversion professionnelle (ex : Transition Pro, CPF)

Autres cas : à étudier (ex : possibilité de valider un module ou plusieurs modules)

Modalités tarifaires : Coûts pédagogiques pris en charge par la Région Occitanie ou 15 € de l'heure

Possibilités de rémunération selon les statuts

Adaptations possibles et locaux accessibles pour les personnes en situation de handicap.

Contactez notre secrétariat : 04 66 69 02 07

